

## ***Un blason pour résumer l'histoire de Mérey***



*Écartelé : au premier de sinople à la feuille de chêne d'or en bande, au deuxième d'argent aux trois merlettes de sable, à la filière de gueules, au troisième d'argent à la roue de moulin de sable soutenue d'une jumelle ondée alésée d'azur, au quatrième de sinople à la bure de sanglier d'or défendue d'argent.*

En 2008, le conseil de Mérey souhaite doter la commune d'un blason. Il s'adresse à Monsieur Denis Joulain, habitant de Bueil et spécialiste d'héraldique. Celui-ci réalise le blason selon les règles de l'héraldique en s'inspirant de l'histoire et des caractéristiques géographiques de la commune. Sa proposition est adoptée par délibération du conseil municipal du 26 septembre 2008.

Le blason évoque en premier lieu la forêt de Mérey, très ancienne et toujours giboyeuse, qui a donné son nom au village et qui est mentionnée dans de très nombreux documents historiques remontant au Moyen âge. La roue de moulin représente le hameau Les Moulins de Mérey en bordure de la rivière d'Eure. Pendant des siècles les bacs de Mérey et des Moulins de Mérey permettaient seuls le passage de la rivière.

Le blason reprend celui des seigneurs de Mérey\* : les Caruel. Cette famille a occupé la seigneurie de Mérey pendant trois siècles, depuis Oudin de Caruel en 1468 jusqu'à Charles-Michel de Caruel au début du XVIIIème siècle. Les Caruel de Mérey se sont par la suite établis en Bretagne mais ont conservé ce nom.

Ces quelques termes d'héraldique repris du livre de Denis Poulain permettront de comprendre la description du blason pas toujours claire pour les non-initiés !

*Les couleurs : azur (bleu), gueules (rouges), sable (noir), sinople (vert).*

*Défendu : Attribut du sanglier dont les défenses sont d'un métal particulier (ici d'argent).*

*Écartelé : Attribut de l'écu divisé par un trait vertical et un horizontal en 4 quartiers.*

*Jumelle : Pièce formée de 2 bandeaux séparés par un intervalle de même largeur.*

*Les métaux : argent (ou blanc), or (ou jaune),*

*Merlettes : Petit oiseau stylisé, sans bec ni pattes.*

Ces informations sont tirées du livre de Denis Joulain, *L'Eure des Blasons, Armorial des communes du département de l'Eure, Les Éditions d' Héligoland, Pont-Authou (27290), 2008*

*\*Armes des Caruel de Mérey (aujourd'hui Karuel de Mérey) : D'argent à trois merlettes de sable, 2 et 1, la tête contournée ; à la bordure de gueules.*

Brigitte Albert, décembre 2017